

Mme la Directrice Académique

Le mois d'octobre 2016 fera date pour les enseignants du 1^{er} degré. Depuis 2011, le SE-UNSA demande l'ISAE pour le primaire, afin de réduire l'inégalité salariale avec le secondaire.

Après 6 ans d'abnégation, cette proposition s'est matérialisée le jeudi 27 octobre, jour de paye, par l'augmentation de notre salaire de 100€ par mois.

Au SE-UNSA, nous sommes fiers d'avoir initié cette avancée pour la profession, en signant le protocole « carrières » de 2013, qui institue également l'égalité d'accès à la hors-classe dans le 1^{er} et le 2nd degré. Reste désormais à gagner l'ISAE pour les catégories oubliées.

Dans l'actualité de l'école, la mise en place du livret scolaire numérique réclame davantage de temps. Nous observons que l'appropriation de ce nouvel outil ne peut pas se faire d'un claquement de doigts, sans formation. Le SE-Unsa avait adressé un courrier à notre ministre afin de demander une mise en œuvre progressive. La réponse de son directeur de cabinet indique que les bulletins périodiques "*peuvent dans un premier temps ne pas être complétés sous forme numérique*", à condition qu'ils comportent tous les éléments prévus dans les annexes de **l'arrêté du 31-12-2015**. **Le SE-Unsa demande que les enseignants puissent transitoirement recourir aux outils de leur choix (y compris ceux qu'ils utilisaient déjà) pour les premiers bilans périodiques de cette année scolaire**

Actualités toujours, suite aux déclarations du Pape François sur l'enseignement de la « théorie du genre » et autres actions du même ordre, le SE-UNSA rappelle que la « théorie du genre » n'existe pas. Mais les études de genre, elles, ont montré que la société véhicule à son insu un discours stéréotypé qui ne donne pas à chaque enfant, fille ou garçon, les mêmes chances de réussite.

Pour le SE-UNSA, l'École est à sa place quand elle dénonce ces inégalités, lutte contre les préjugés et donne à chaque enfant des clés pour comprendre la société dans laquelle il vit. L'École de la République n'a pas rougi d'éduquer à la sexualité, à l'égalité fille-garçon, de répondre sans jugement aux questions que se posent les jeunes sur leur identité et leur orientation sexuelle.

Concernant l'ordre du jour de la CAPD, le SE-Unsa21 réitère sa volonté de voir traiter les affectations en amont de la rentrée. Les documents que vous nous avez fournis indiquent qu'un nombre important d'enseignants ont changé d'affectation après la rentrée.

Nous ne pouvons nous en satisfaire. Cette situation désorganise les équipes pédagogiques et il est nécessaire de revoir cette question.

Vous avez prévu de réunir les organisations syndicales pour une réunion de travail sur des thèmes à discuter cette année. Nous souhaitons en connaître la date. De nombreux sujets nous semblent importants à aborder dont le point abordé précédemment.

Pour ce qui est de la **formation continue**, notre enquête de 2014, montre que les enseignants sont avides de formations régulières, que le travail en équipe est important et qu'ils recherchent de nouvelles façons de travailler avec leurs élèves. Il en ressort également qu'il faut penser autrement la formation continue pour qu'elle réponde davantage au besoin du terrain.

Le référé de la cour des comptes d'avril 2016 concernant la formation continue montre un constat accablant. Il relève notamment que «la formation continue, est avant tout conçue comme un vecteur de mise en œuvre des réformes pédagogiques, et n'est pas utilisée par le ministère comme un levier de gestion des ressources humaines». Il préconise «d'élargir sa cible [...] afin de permettre un accompagnement des enseignants tout au long de leur carrière, depuis le développement actif des compétences pendant les premières années du métier jusqu'à une phase de consolidation professionnelle, puis de valorisation de l'expérience acquise. Les dispositifs de congé pour formation professionnelle devraient aussi avoir pour but [...] d'accompagner les réorientations de carrière et de soutenir des projets professionnels atypiques».

Pour le SE-Unsa, il est temps que l'enseignant soit reconnu comme un expert concepteur de son action dans un collectif de travail qui a besoin d'être nourri et étayé. Il faut maintenant que notre ministère change ses habitudes séculaires et impulse une véritable politique de gestion des ressources humaines qui place les enseignants au cœur.

L'annonce, début septembre, d'une mission d'évaluation de la formation continue des enseignants du premier degré, est une bonne chose. Pour le SE-Unsa, il faut dépasser la logique de formation continue pour aller vers la logique de développement professionnel. Cela sous-entend que les enseignants soient acteurs de leur projet de formation et que celui-ci doit s'inscrire dans un temps plus long. On doit ainsi passer de l'action de formation ponctuelle et thématique, au mieux proposée si ce n'est imposée par l'institution, au parcours de formation construit par le professionnel lui-même.

Dans notre département, depuis plusieurs années déjà, le nombre de stages à candidatures individuelles a fortement diminué jusqu'à ne plus exister. Cette année, la possibilité de candidater à des formations est un point positif. Ce n'est pourtant pas suffisant, le budget doit être à la hauteur des besoins et les moyens de remplacement dédiés à la formation doivent être renforcés. Nous demandons une nouvelle fois le retour à une brigade formation continue.